

Livret d'accueil

Version 2 du 08/11/2023

Chers apprenants,

Nous sommes ravis de vous accueillir au sein du Cabinet Henri Roche, un centre de formation professionnelle dédié à l'excellence dans le domaine de la finance et de la comptabilité. Notre engagement est de vous fournir une éducation de qualité, qui allie théorie et pratique, pour vous préparer aux défis du marché professionnel.

Qui sommes-nous ?

Le Cabinet Henri Roche est un établissement reconnu dans le secteur de la formation en finance et comptabilité. Avec une équipe de formateurs experts, chacun spécialisé dans son domaine, nous offrons une gamme de formations ciblées telles que l'Audit financier approfondi, le Diagnostic financier et l'évaluation, ainsi que les Finances pour Start Up.

Notre approche pédagogique est conçue pour répondre aux besoins spécifiques de nos apprenants, en favorisant une interaction directe et un apprentissage pratique grâce à des cas réels et des simulations. Nous nous assurons que chaque apprenant reçoit l'attention nécessaire pour maximiser son potentiel.

Nos valeurs

- **Expertise** : Nous nous engageons à maintenir un haut niveau de compétence et d'actualité dans nos programmes de formation.
- **Pratique** : Nous croyons en l'apprentissage par la pratique, en offrant des opportunités d'appliquer les connaissances théoriques dans des situations réelles.
- **Innovation** : L'adaptation et l'intégration des dernières technologies et méthodologies sont au cœur de notre démarche pédagogique.
- **Inclusion** : Nous nous engageons à créer un environnement d'apprentissage accessible et accueillant pour tous, en soutenant la diversité et en mettant en place des mesures pour les apprenants en situation de handicap.
- **Réussite** : Votre succès est notre objectif. Nous sommes là pour vous accompagner dans votre parcours de formation et au-delà.

Mission

Notre mission est de former les professionnels de la finance et de la comptabilité de demain, en leur fournissant les compétences, les connaissances et la confiance nécessaires pour exceller dans leur carrière. Nous visons à être un partenaire clé dans votre développement professionnel et à vous soutenir tout au long de votre parcours.

Nous sommes impatients de commencer ce voyage avec vous et de vous voir atteindre vos objectifs professionnels.

Bienvenue à bord !

Présentation des formations

Audit Financier Approfondi

Objectifs pédagogiques : Cette formation vise à doter les apprenants des compétences nécessaires pour mener des audits financiers complets et conformes aux standards internationaux. Vous apprendrez à analyser en profondeur les états financiers, à évaluer les systèmes de contrôle interne, et à produire des rapports d'audit précis et détaillés.

Programme et compétences visées :

- Principes et normes d'audit.
- Techniques d'analyse financière avancées.
- Évaluation des risques et mise en œuvre de procédures d'audit.
- Communication efficace des résultats d'audit.

Diagnostic Financier et Évaluation

Objectifs pédagogiques : Ce module a pour but de former les apprenants à réaliser un diagnostic financier complet d'une entreprise et à en évaluer la valeur. Les participants acquerront des outils pour détecter les forces et faiblesses financières et pour estimer la valeur d'une entreprise dans le cadre d'opérations de fusion-acquisition ou de levées de fonds.

Programme et compétences visées :

- Techniques de diagnostic financier.
- Modélisation financière et évaluation d'entreprise.
- Stratégies d'optimisation financière.
- Prise de décision basée sur l'analyse financière.

Finances pour Start-Up

Objectifs pédagogiques : Cette formation est conçue pour les entrepreneurs et les gestionnaires de start-up qui souhaitent acquérir une solide compréhension des principes financiers pour piloter leur entreprise. Les participants apprendront à gérer les finances d'une jeune entreprise, à planifier leur croissance et à se préparer aux rounds de financement.

Programme et compétences visées :

- Gestion financière pour les start-ups.

- Planification financière et prévisions.
- Levée de fonds et relations avec les investisseurs.
- Tableaux de bord financiers et indicateurs clés.

Modalités de formation

Nos formations sont conçues pour être aussi interactives et pratiques que possible, alternant entre théorie, études de cas, et travaux pratiques.

- **Format** : Présentiel dans nos locaux ou dans ceux de nos clients.
- **Durée** : Variable selon la formation, allant de quelques jours à plusieurs semaines.
- **Taille des groupes** : Pour garantir la qualité de l'enseignement et l'interaction avec les formateurs, les groupes sont limités en nombre.
- **Matériel et ressources** : Tous les matériels pédagogiques nécessaires seront fournis. Les apprenants auront également accès à notre bibliothèque et ressources en ligne.

Nous sommes convaincus que ces formations vous permettront d'acquérir des compétences de haut niveau, recherchées sur le marché de l'emploi en finance et comptabilité. Nos formateurs, tous experts dans leur domaine, sont impatients de partager leurs connaissances et leur expérience avec vous.

Contacts et Assistance

Support administratif et pédagogique

Pour toute question ou demande d'assistance concernant les aspects administratifs ou pédagogiques de votre formation, veuillez contacter :

- **Service Administratif** : Henri Roche - Téléphone : 04 37 24 01 16 – email : h.roche@hr-expertise.com
- **Support Pédagogique** : Henri Roche - Téléphone : 04 37 24 01 16 – email : h.roche@hr-expertise.com

Référent Handicap

Le "Cabinet Henri Roche" s'engage à offrir un environnement de formation inclusif et accessible à tous. Si vous avez besoin d'accommodements spécifiques en raison d'un handicap, notre référent handicap est à votre disposition pour discuter des aménagements nécessaires et vous accompagner tout au long de votre formation.

- **Référent Handicap** : Henri Roche - Téléphone : 04 37 24 01 16 – email : h.roche@hr-expertise.com

Nous encourageons les apprenants à contacter le référent handicap le plus tôt possible avant le début des cours pour permettre une préparation adéquate des aménagements nécessaires.

Modalités d'accompagnement

Nous proposons diverses formes d'accompagnement pour les apprenants en situation de handicap, telles que :

- Aménagement du matériel de cours et des examens.
- Assistance technique ou humaine spécifique.
- Adaptation des horaires et des méthodes pédagogiques si nécessaire.

Informations sur les formations

Nos formations se déroulent en présentiel, soit dans nos propres locaux adaptés à tous les apprenants, soit dans les locaux de nos clients, selon les besoins spécifiques de la formation. Nous nous assurons que tous les sites de formation sont accessibles et confortables pour nos apprenants.

Pour les formations à distance, des sessions interactives en temps réel sont organisées pour favoriser une expérience d'apprentissage dynamique et engageante. Veuillez noter que nous ne proposons pas de formations en e-learning asynchrones.

Informations Pratiques

Calendrier des formations

Nos formations sont planifiées tout au long de l'année avec différentes sessions permettant de s'adapter à vos disponibilités. Vous pouvez consulter le calendrier détaillé des formations et les dates de début sur notre site web ou en contactant notre service administratif.

Horaires des cours

Les cours en présentiel se déroulent généralement du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00, avec une pause déjeuner d'une heure. Les horaires peuvent varier en fonction des besoins spécifiques des formations ou des souhaits des clients pour les formations en entreprise.

Pour les formations à distance, les sessions live sont planifiées en accord avec les apprenants pour s'assurer une participation optimale. Les informations précises seront communiquées à l'avance par votre formateur.

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire à l'une de nos formations, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Consultez notre offre de formation et sélectionnez celle qui correspond à vos besoins.
2. Complétez le formulaire d'inscription en ligne ou contactez notre service administratif pour vous aider.
3. Un entretien ou un test peut être requis pour certaines formations afin de garantir l'adéquation entre les objectifs de la formation et votre profil.
4. Suite à l'acceptation de votre dossier, un contrat de formation vous sera envoyé, accompagné des modalités de paiement.

Frais de formation et paiement

Les frais de formation varient en fonction de la durée et du type de formation choisie. Un échéancier de paiement sera fourni lors de l'inscription. Nous acceptons plusieurs méthodes de paiement, y compris les virements bancaires et les chèques.

Des solutions de financement peuvent être disponibles pour les apprenants éligibles. Pour plus d'informations, veuillez contacter notre service administratif.

Accès aux locaux

Nos locaux sont situés au 109 rue Tête d'Or 69006 LYON, facilement accessibles par les transports en commun ou par voiture. Un plan d'accès est inclus dans les annexes de ce livret.

Pour les formations en entreprise, des informations spécifiques concernant l'accès aux locaux vous seront fournies avant le début de la formation.

Règlement intérieur et sécurité

Le Cabinet Henri Roche est attaché à offrir un environnement d'apprentissage sécurisé et confortable. Nous demandons à tous nos apprenants de respecter notre règlement intérieur, qui inclut les consignes de sécurité, les règles de conduite et de respect mutuel. Le règlement intérieur complet est disponible sur notre site web et affiché dans nos locaux.

Les formateurs

Notre Équipe Pédagogique

Le succès de votre formation est directement lié à la qualité de nos formateurs. Au Cabinet Henri Roche, nous sommes fiers de compter sur une équipe de professionnels hautement qualifiés, possédant une expérience significative dans le domaine de la finance et de la comptabilité, ainsi qu'une passion pour l'enseignement et le partage de connaissances.

Profils des Formateurs

Chaque formateur de notre équipe a été sélectionné pour son expertise technique, son expérience pratique dans le secteur financier, ainsi que pour ses compétences pédagogiques éprouvées.

Engagement de nos Formateurs

Nos formateurs s'engagent à :

- Fournir un contenu de formation à jour et en adéquation avec les réalités du marché.
- Adapter leur méthodologie d'enseignement pour répondre aux besoins individuels des apprenants.
- Offrir un encadrement de qualité, en veillant à l'atteinte des objectifs de chaque participant.
- Encourager l'interaction et la discussion en classe pour faciliter l'apprentissage collaboratif.

Développement continu

Nous croyons fermement à l'importance du développement professionnel continu. Nos formateurs sont régulièrement formés aux nouvelles pratiques pédagogiques et aux évolutions du secteur financier pour assurer une qualité d'enseignement constante.

Disponibilité

Nos formateurs sont disponibles pour répondre à vos questions et vous fournir un soutien personnalisé tout au long de votre parcours de formation. Ils sont accessibles en dehors des heures de cours pour des consultations, par e-mail ou lors de rendez-vous planifiés.

Ressources Pédagogiques

Matériel de cours

Au Cabinet Henri Roche, nous fournissons tous les supports nécessaires à votre formation. Ceci inclut les manuels de cours, les études de cas, les logiciels spécialisés, ainsi que l'accès à des bases de données et publications de référence dans le domaine de la finance et de la comptabilité.

Bibliothèque et ressources en ligne (à venir)

Nous mettons à disposition une bibliothèque riche en ouvrages spécialisés, publications périodiques et travaux de recherche. Les apprenants ont également accès à une plateforme en ligne où ils peuvent trouver des ressources supplémentaires telles que des articles, des tutoriels vidéo et des enregistrements de conférences professionnelles.

Outils et logiciels

Une maîtrise des outils et logiciels est essentielle dans le domaine financier. Notre centre offre une formation pratique sur des logiciels de comptabilité, d'analyse financière et de gestion de portefeuille, tels que QuickBooks, Microsoft Excel avancé, Bloomberg Terminal, et d'autres outils spécifiques à l'industrie.

Espace de travail

Des salles d'étude et des espaces de travail sont à votre disposition au sein du centre pour travailler seul ou en groupe. Ces espaces sont équipés pour vous permettre de réaliser vos projets et devoirs dans un environnement professionnel et stimulant.

Support et guidance

Nos formateurs et notre personnel administratif sont là pour vous guider dans l'utilisation des ressources pédagogiques et pour vous assister dans votre parcours d'apprentissage. N'hésitez pas à solliciter leur aide si vous avez besoin de conseils supplémentaires pour accéder aux ressources ou pour approfondir vos connaissances.

Méthodes pédagogiques utilisées

Au Cabinet Henri Roche, nous adoptons une approche pédagogique qui privilégie l'interactivité et la mise en pratique des connaissances théoriques. Notre conviction est que l'apprentissage est d'autant plus efficace lorsqu'il est actif et contextualisé. Voici les méthodes pédagogiques que nous utilisons :

- **Cours magistraux interactifs** : Nos formateurs proposent des sessions en présentiel dynamiques, enrichies de supports multimédias et de séances de questions-réponses.
- **Études de cas** : Les apprenants travaillent sur des cas réels d'entreprises pour appliquer les concepts appris et développer des compétences de résolution de problèmes.
- **Simulations et jeux de rôles** : Ces activités permettent de reproduire des situations professionnelles concrètes et de pratiquer dans un environnement contrôlé.
- **Travaux de groupe** : Encourager le travail collaboratif pour favoriser l'échange de connaissances et le développement de compétences interpersonnelles.
- **Projets individuels** : Des projets spécifiques sont assignés pour développer l'autonomie et la capacité à gérer un projet de A à Z.

Système d'évaluation et de suivi des progrès

Notre objectif est de vous accompagner dans votre progression et de valider l'acquisition de compétences avec un système d'évaluation transparent et constructif :

- **Évaluations continues** : Des contrôles réguliers sous forme de quiz, d'exercices pratiques et de présentations permettent de suivre vos progrès tout au long de la formation.
- **Examen final** : À la fin de chaque module, un examen plus formel évalue la maîtrise des compétences et des connaissances acquises.

- **Feedback constructif** : Après chaque évaluation, un retour détaillé est fourni pour mettre en lumière les points forts et les axes d'amélioration.
- **Entretiens individuels** : Des sessions de coaching personnalisées sont proposées pour discuter des progrès et définir des stratégies d'apprentissage individuelles.
- **Suivi Post-Formation** : Un suivi est effectué après la fin de la formation pour soutenir l'application des compétences en milieu professionnel et pour évaluer l'impact de la formation à long terme.

Nous utilisons également un portail en ligne où chaque apprenant peut consulter ses résultats, soumettre des devoirs et accéder à des ressources supplémentaires. (A venir)

Vie du centre

Services aux Apprenants

Notre centre de formation Cabinet Henri Roche est plus qu'un lieu d'apprentissage : c'est un espace où échanger, se détendre et se ressourcer est aussi important que la formation elle-même. Nous avons aménagé nos locaux pour répondre à vos besoins et contribuer à une expérience de formation complète et agréable.

Cafétéria

La cafétéria du centre est un lieu de convivialité où vous pouvez vous restaurer, prendre un café ou simplement discuter avec vos pairs et formateurs. Ouverte durant les heures de formation, elle propose une variété de snacks, de boissons chaudes et froides, ainsi que des options de repas équilibrés.

Espace détente

Entre les sessions de formation, l'espace détente est à votre disposition pour vous relaxer. Avec des fauteuils confortables et une ambiance calme, c'est l'endroit idéal pour se déconnecter quelques instants, lire ou méditer.

Zones de travail collaboratif

Pour les travaux de groupe ou les rencontres d'étude, des zones de travail collaboratif sont équipées de tables, de chaises confortables et de tableaux blancs. Ces espaces sont conçus pour favoriser la collaboration et la créativité.

Accès Wi-Fi

L'accès Wi-Fi haut débit est disponible dans tout le centre. Que ce soit pour la recherche d'informations, le travail en ligne ou la connexion avec vos collègues et formateurs, vous restez connecté en toute simplicité.

Événements et activités

Le centre organise régulièrement des événements et des activités pour enrichir votre expérience de formation. Cela inclut des conférences avec des professionnels du secteur, des ateliers sur des thèmes spécifiques et des sorties en groupe.

Support et Orientation

Notre personnel est toujours disponible pour vous aider, que ce soit pour des questions logistiques, des conseils d'orientation professionnelle ou une assistance dans l'utilisation des ressources du centre.

Engagements du centre

Nous sommes dédiés à votre réussite et bien-être :

- Nous veillons à la propreté et à la sécurité de nos espaces.
- Nous encourageons une ambiance de respect et de bienveillance.
- Nous sommes à l'écoute de vos suggestions pour améliorer continuellement les services du centre.

Nous espérons que vous trouverez au Cabinet Henri Roche un environnement stimulant et accueillant, propice à l'apprentissage et à l'épanouissement professionnel.

Règlement Intérieur

Le Cabinet Henri Roche est dédié à fournir un environnement d'apprentissage optimal pour tous ses apprenants. Pour maintenir une atmosphère propice à la formation professionnelle, nous avons établi un ensemble de règles de conduite, des procédures à suivre en cas d'absence ou de retard, ainsi que des consignes de sécurité à respecter.

Règles de conduite

Nous attendons de chaque apprenant qu'il adopte un comportement professionnel et respectueux envers les formateurs, le personnel et les autres apprenants. Voici quelques principes de conduite à respecter :

- Faites preuve de respect envers tous les membres de la communauté du centre.
- Soyez ponctuel et préparé pour chaque session de formation.
- Utilisez le matériel et les ressources du centre de manière responsable.
- Maintenez un environnement d'apprentissage propre et ordonné.
- Contribuez activement et de manière constructive aux travaux de groupe et aux discussions en classe.

Procédures en cas d'absence ou de retard

Nous comprenons que des circonstances imprévues peuvent survenir. Si vous devez être absent ou si vous prévoyez d'arriver en retard, veuillez suivre ces procédures :

- Informez le formateur ou le service administratif dès que possible.
- Fournissez une justification pour votre absence ou retard.
- En cas d'absence, engagez-vous à rattraper le travail manqué et à communiquer avec vos pairs pour rester à jour.

Des absences répétées ou non justifiées pourront faire l'objet d'un suivi particulier et, si nécessaire, de mesures appropriées.

Consignes de sécurité

La sécurité de tous est une priorité absolue. Vous devez :

- Respecter toutes les consignes de sécurité affichées dans le centre.
- Suivre les directives du personnel en cas d'évacuation ou d'autres situations d'urgence.
- Signaler immédiatement toute situation dangereuse ou tout comportement suspect au personnel du centre.
- Ne pas obstruer les issues de secours et les couloirs avec des objets personnels ou du matériel.

Nous comptons sur la coopération de chacun pour assurer la sécurité et le bien-être de tous les apprenants et membres du personnel du Cabinet Henri Roche.

Droits et devoirs du stagiaire

Sécurité et Respect des Normes

Chaque stagiaire est un acteur clé de sa propre sécurité ainsi que de celle des autres. Il est impératif de :

- Respecter scrupuleusement les consignes de sécurité et d'hygiène établies par le centre.
- Observer les règles de civilité et de respect mutuel en toutes circonstances.
- Suivre les instructions spécifiques données par le formateur, en particulier lors de l'utilisation d'équipements ou d'installations pédagogiques.

Utilisation des Installations

L'accès aux équipements pédagogiques est conçu pour maximiser votre apprentissage tout en garantissant votre sécurité :

- L'utilisation des installations pédagogiques est limitée aux périodes de formation et doit toujours se faire sous la supervision du formateur.
- Il est strictement interdit d'utiliser les équipements hors des heures de formation sans autorisation préalable.

Adhésion au cadre de formation

Nous attendons de chaque stagiaire une pleine adhésion aux principes organisant la vie du centre :

- Prenez connaissance des conditions générales de formation ainsi que du règlement intérieur et engagez-vous à les respecter.
- Soyez conscient que votre investissement personnel est déterminant pour la qualité et la richesse de votre parcours de formation.

Engagement et assiduité

En vous inscrivant à une formation, vous vous engagez à :

- Être présent et actif tout au long de la formation, jusqu'à son terme.
- Suivre assidûment le programme et participer activement aux activités pédagogiques proposées.

Ponctualité et professionnalisme

Le professionnalisme est une valeur que nous cultivons et attendons :

- Respectez les horaires de formation établis. Tout retard ou absence doit être justifié dans les plus brefs délais.
- Adoptez une tenue appropriée et un comportement qui reflète le respect envers les formateurs et les autres stagiaires.

En tant que stagiaire au Cabinet Henri Roche, vous avez le droit à un environnement d'apprentissage de qualité, mais vous avez également le devoir de contribuer positivement à cet environnement. Nous vous accompagnons dans votre parcours de formation et comptons sur votre engagement pour atteindre ensemble l'excellence.

FAQ - Questions Fréquemment Posées

Q1: Comment puis-je m'inscrire à une formation ?

R: Pour vous inscrire, visitez notre site web, sélectionnez la formation de votre choix et remplissez le formulaire d'inscription en ligne. Vous pouvez également contacter directement notre service administratif par téléphone ou par e-mail.

Q2: Quelles sont les méthodes de paiement acceptées ?

R: Nous acceptons les virements bancaires et les chèques. Des facilités de paiement peuvent être discutées avec notre service administratif.

Q3: Existe-t-il des aides financières pour les formations ?

R: Oui, selon votre situation, vous pourriez être éligible à des aides ou des dispositifs de financement. Veuillez contacter notre service administratif pour plus d'informations sur les options disponibles.

Q4: Que faire si je rate une session de formation ?

R: Si vous savez à l'avance que vous allez manquer une session, informez-en le formateur ou le service administratif. Nous ferons de notre mieux pour vous aider à rattraper le contenu manqué.

Q5: Les formations sont-elles accessibles aux personnes en situation de handicap ?

R: Oui, nous nous engageons à fournir un accès complet à nos formations pour tous. Veuillez contacter notre référent handicap pour discuter des aménagements spécifiques.

Q6: Y a-t-il un accès internet dans les locaux ?

R: Oui, nous offrons un accès Wi-Fi gratuit dans tous nos locaux pour nos apprenants et formateurs.

Q7: Où puis-je trouver le matériel de cours ?

R: Tout le matériel de cours est fourni lors de votre premier jour de formation. De plus, des ressources supplémentaires sont disponibles sur notre plateforme en ligne.

Q8: Les formations sont-elles théoriques ou pratiques ?

R: Nos formations combinent théorie et pratique pour assurer une compréhension complète des sujets abordés. Des études de cas, des simulations et des projets pratiques sont intégrés dans nos programmes.

Q9: Puis-je obtenir une attestation ou un diplôme à la fin de ma formation ?

R: Oui, une attestation de participation ou un certificat est délivré à la fin de la formation, à condition de satisfaire aux critères d'évaluation et de présence.

Q10: Y a-t-il des activités ou des événements pour les apprenants ?

R: Nous organisons régulièrement des activités et des événements pour enrichir l'expérience de nos apprenants, y compris des ateliers, des conférences et des réseautages.

Annexes

Annexe A : Plan d'Accès au Centre

Notre centre de formation est situé au 109 rue Tête d'Or, 69006 LYON. Vous trouverez ci-dessous un plan simplifié pour vous aider à localiser notre établissement ainsi que les options de transport en commun les plus proches.

- **En Métro :** Ligne A - Arrêt "Masséna", marchez 5 minutes en direction nord-est.
- **En Bus :** Lignes C1, C4, C5 - Arrêt "Parc Tête d'Or - Churchill".
- **En Vélo :** Station Vélo'v disponible à l'angle de la rue.
- **En Voiture :** Parking payant disponible à proximité.

Annexe B : Liste d'Hébergements à Proximité

Pour les apprenants non-résidents, voici une sélection d'hébergements situés à proximité de notre centre de formation :

1. **Hôtel Le Roosevelt**
10 rue Jussieu, 69006 LYON
+33 4 78 52 35 67
Site web : [lien du site web]
- À 10 minutes à pied du centre de formation.

2. Hôtel des Congrès

Place du Commandant Rivière, 69100 Villeurbanne

+33 4 72 69 16 16

Site web : [lien du site web]

- À 15 minutes en transport en commun.

3. Résidence Hôtelière Temporm Lyon Cité Internationale

35 Quai Charles de Gaulle, 69006 LYON

+33 4 37 47 57 67

Site web : [lien du site web]

- À 20 minutes en bus ou 15 minutes en vélo.

4. Auberge de Jeunesse HI Lyon

41-45 Montée du Chemin Neuf, 69005 LYON

+33 4 78 15 05 50

Site web : [lien du site web]

- Option économique, à environ 30 minutes en transport en commun.

Nous recommandons aux apprenants de réserver leur hébergement bien à l'avance pour s'assurer de la disponibilité et des meilleurs tarifs.